



Conditions d'accès

Après une 3^{ème} :

- Sur dossier après entretien d'inscription avec le chef d'établissement ou son représentant.

Durée de la formation

2 ans

Stages

12 semaines en entreprise

6 semaines supplémentaires en fonction du projet professionnel

1 semaine de stage collectif : "Education à la santé et au développement durable"

Options possibles

- Hippologie – Equitation
- Rugby
- Badminton
- Raid Nature
- Section sportive Escalade

Perspectives

après la formation

- Poursuite d'étude vers un Brevet Professionnel en alternance.
- Possibilité de certificats de spécialisation
- Poursuite d'étude vers un bac professionnel.
- Vie active.

Objectifs de cette formation

Cette formation vous permet :

- D'acquérir une qualification professionnelle,
- De vous former à l'entretien d'aménagements paysagers,
- De vous former aussi à la création d'aménagements paysagers,
- De vous donner les certifications complémentaires nécessaires à une bonne insertion sur le marché du travail ; SST...

Contenu de la formation

Formation modulaire et individualisée, la conduite de l'enseignement permet l'alternance de périodes en entreprises, de séquences pratiques sur le parc et les ateliers de l'établissement.

Une formation générale indispensable pour l'insertion dans la vie active et la société et pour la poursuite d'étude.

Modules Généraux (1/3 du temps)	Modules Professionnels (2/3 du temps)
<ul style="list-style-type: none"> - MG1 Agir dans des situations de la vie sociale - MG2 Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle - MG3 Interagir avec son environnement social 	<ul style="list-style-type: none"> - MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise - MP2 Maintenance des matériels - MP3 Mise en place d'aménagements paysagers - MIP Module d'initiative professionnelle lié à la pépinière
Activités pluridisciplinairités, accompagnement individualisé, tutorat, soutien, méthodologie, options sportives (évaluées pour le CAPA).	

Taux de réussite CAP : 96% (moyenne sur 4 ans)

